

1.53 ORDONNANCE COLLECTIVE HYDRATATION PRÉ-POST SCAN INSUFFISANTS RÉNAUX Patients externes département d'imagerie médicale seulement

I. CLIENTÈLE VISÉE

- Tous les patients référés par le département d'imagerie médicale au centre MDJ pour une hydratation pré et post SCAN
- Patients avec un débit de filtration glomérulaire estimé (DFGe) ≤ 30 ml/min/1,73 m² et devant passer un SCAN

II. PROFESSIONNELS AUTORISÉS

Les infirmières travaillant au centre de médecine de jour (MDJ)

III. INDICATIONS

Aucune indication additionnelle

IV. PROTOCOLE MÉDICAL

PROCÉDURE À SUIVRE AVANT SCAN

A. Dispositions

- Ne pas garder le patient à jeun
- Le patient peut prendre sa médication habituelle le matin de l'examen à moins d'avis contraire

B. Perfusion

- Installer un accès veineux : cathéter Nexiva^{MD} 20 G ou CCF #18 au pli du coude si possible (éviter les mains)
- Débuter la perfusion : NaCl 0,9 % 1 ml/kg approximativement 1 heure avant l'examen

PROCÉDURE À SUIVRE APRÈS SCAN

- Maintenir le débit de la perfusion de NaCl 0,9 % à 1 ml/kg/h (max. 100 ml/h) pendant 3 heures après l'examen
- Le patient peut reprendre sa médication habituelle à moins d'avis contraire
- Départ autorisé à la fin de l'hydratation



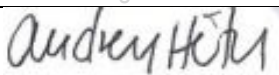

V. PÉRIODE DE VALIDITÉ


- Date d'entrée en vigueur : 2025-05-14
- Fin de la période de validité : 2028-05-14

VI. MÉDECIN RÉPONDANT

Contactez le radiologiste pour toutes questions ou demandes de précision concernant l'application ou non de cette ordonnance collective.

**1.53 ORDONNANCE COLLECTIVE
HYDRATATION PRÉ-POST SCAN INSUFFISANTS RÉNAUX
Patients externes département d'imagerie médicale seulement**

Élaboration et validation de la version actuelle par le(s) médecins suivants :				
Nom	Prénom	N° de permis	Signature	Téléphone
Pham	Magali	13291		
Terrone	Donato	14157		
Validation de la version actuelle par le(s) responsable(s) de la qualité des soins :				
Nom	Prénom	Titre	Signature	Téléphone
Hétu	Audrey	Coordonnatrice technique Tomodensitométrie		3065
Validation de la version actuelle par le(s) pharmacien(s) :				
Nom	Prénom	N° de permis	Signature	Téléphone
Lacroix	Martine	205128		3190

Approbation de la version actuelle par le représentant du CMDP de l'ICM le 15-04-2025		
Nom	Prénom	Signature
Brouillette	Denis	
ENTRÉE EN VIGUEUR : 2025-05-14		DERNIÈRE RÉVISION : 2025-04-15 / 2022-09-07